

Relevé de conclusions du Conseil de quartier Goutte d'Or-Château Rouge du 20 novembre 2002

Étaient présents :

Présidente : Mme Bouygues

Collège personnes qualifiées :

M. Deroches, Mme Giraudon, M. Najman

Collège associations :

Accueil Goutte d'Or, Action Barbès 18, Clair et Net, Droit au Calme, Espoir Goutte d'Or, Les Enfants de la Goutte d'Or, Ligue des Droits de l'Homme, Paris Goutte d'Or, Salle Saint Bruno

Collège habitants :

Mme An, Mme Anahory, Mme Burie Omoboni, Mme Conil, Mme Court, M. Geoffroy, Mme Hélon, M. Horn, M. Levrard, M. Martineau, Mme Médart, Mme Moynot, Mme Peynichou, M. Villedieu-Champigny

Environ 140 personnes dans le public

M. Jannin, directeur général de la mairie du 18^{ème}, présente ses excuses au nom de l'administration pour une erreur dans l'envoi des courriers qui a empêché la bonne information des conseillers par rapport à la date de tenue de ce conseil.

En raison de cette erreur, cette première séance plénière du conseil ne pourra pas donner lieu à l'élection d'un bureau. Un bureau provisoire est néanmoins constitué avec les conseillers volontaires.

Composition : Mme An, Mme Anahory, Mme Conil, M. Geoffroy, M. Horn, M. Levrard, M. Martineau, Mme Moynot, Mme Peynichou, Action Barbès 18, Droit au Calme, Espoir Goutte d'Or, Ligue des Droits de l'Homme, Paris Goutte d'Or, Salle St Bruno.

Débat

- Sécurité, prévention :

Une dame du public demande des explications sur le terme de « proximité », qui se retrouve aussi bien dans l'expression « démocratie de proximité » que dans celui de « police de proximité ». Est-ce que les CRS présents dans le quartier incarnent cette police de proximité ? Mme Bouygues s'interroge sur le lien possible entre ces deux expressions. Les CRS ne constituent pas une police de proximité mais ils assurent néanmoins une présence policière qui est nécessaire à Château Rouge. Si à titre personnel cela ne la satisfait pas, les CRS sont là pour éviter que les choses n'empirent dans le domaine de l'insécurité, et aussi pour rassurer les habitants du quartier.

Une habitante évoque la situation de la rue Myrha, où sont présents drogués, délinquants et dealers. La situation lui est insupportable. Mme Bouygues reconnaît

que la rue Myrha est un des problèmes majeurs de la rénovation du nord du quartier Goutte d'Or. Faute de traitement, l'habitat insalubre s'y est développé considérablement. Un plan de résorption de l'habitat insalubre est mis en place, confié à la Semavip. Il est difficile de traiter des problèmes d'insécurité là où l'habitat insalubre est présent. Bertrand Delanoë a visité récemment le quartier pour se rendre compte de la situation.

Une dame fait la remarque que les CRS restent stationnés à Château Rouge et n'interviennent pas rues Poulet et Myrha, à 10 mètres de là.

Une conseillère habitant au 52 bd Barbès fait part de sa situation : les toxicomanes investissent son immeuble la nuit. Elle demande qu'on les expulse. M. Vaillant indique que les policiers peuvent intervenir dans les halls d'immeubles et les parties communes.

Mme Chala, conseillère associative (Espoir Goutte d'Or), évoque le fait que de plus en plus de gens ont énormément de mal à pouvoir porter plainte dans les commissariats. M. Vaillant explique qu'il y a une grande différence entre le fait de déposer une main courante (qui n'est pas pris en compte dans les statistiques) et une plainte. Il encourage les gens à porter plainte lorsque c'est nécessaire.

- Propreté, nuisances sonores :

Un habitant juge que le quartier évolue dans le bon sens, mais s'étonne de l'état de la rue Richomme. Il y a quatre écoles dans cette rue, qui reste très sale malgré les efforts de nettoyage faits par la ville. Les enfants méritent mieux que des odeurs d'urine et quelques arbustes maladifs. Mme Bouygues signale que ce sujet a été abordé à de nombreuses reprises dans le cadre du pilotage de Château Rouge. Elle annonce qu'une réunion publique aura lieu le mardi 10 décembre (salle Polonceau) pour évoquer la question de ce mur qui tient lieu d'urinoir. M. Raynal, adjoint chargé de l'environnement et de la propreté, intervient pour rappeler l'existence d'une opération de répression menée à ce sujet : plus de 100 PV ont été établis en un an. La meilleure solution serait de mettre en place des toilettes gratuites. Une dame propose qu'on rende gratuites les toilettes Decaux (toilettes payantes installées sur l'ensemble de la ville). Mme Bouygues signale que M. Contassot réfléchit à la mise en place d'un certain nombre d'équipements mixtes. Elle évoque enfin une dernière solution : l'installation de panneaux rappelant l'interdiction d'uriner.

Sur le problème de la propreté, M. Raynal intervient pour fournir des précisions complémentaires : le quartier est le plus nettoyé de Paris : il est lavé deux fois par jour et balayé cinq fois. Il suggère enfin que l'on pense à la traduction des documents sur la propreté dans les langues parlées dans le quartier.

Une dame du public évoque enfin les nuisances sonores épouvantables entraînées par d'une entreprise de multimédia qui organise des fêtes techno certains soirs, rue Myrha.

- Circulation :

Une parente d'élèves de l'école de la rue Richomme demande qu'un îlotier soit présent devant l'école. Mme Bouygues indique qu'elle relancera cette demande pour qu'un(e) ALMS soit affecté(e) à la sortie des écoles de cette rue.

Un conseiller évoque les problèmes de circulation piétonnière et automobile rue Poulet, où il est aussi difficile de circuler comme piéton que comme automobiliste. Il propose de la transformer en voie piétonne.

M. Martineau, conseiller habitant, demande pourquoi on a changé le sens de circulation à l'angle de la rue des Poissonniers et de Château Rouge. M. Lamy, adjoint chargé de la voirie, des transports et des déplacements, explique la stratégie à l'origine de cette modification : le nombre de voitures qui utilisaient la rue des Poissonniers comme un itinéraire bis par rapport au boulevard Barbès. L'idée a été d'inverser le sens sur un tronçon de la rue, depuis la Porte des Poissonniers jusqu'au carrefour Marcadet, de façon à casser cet itinéraire et obliger les gens à passer ailleurs. L'opération a aussi permis de faire passer le bus 32 et de participer au désenclavement du nord-est parisien. La rue Doudeauville est maintenant à double sens, et les gens peuvent donc rejoindre le boulevard Barbès ou la rue Marx Dormoy. Le double sens de circulation contraint les automobilistes qui se garaient avant en double ou triple file à ne plus stationner. Sur le sud du quartier, une opération d'élargissement des trottoirs est menée pour rendre impossible le stationnement. Depuis 1995, les demandes d'étalages déposées par les commerçants sont systématiquement refusées. C'est une action qu'on veut continuer de mener sur l'ensemble du secteur Goutte d'Or-Château Rouge afin d'inciter les commerçants à s'installer dans un lieu en périphérie d'arrondissement.

- *Marché exotique :*

M. Vaillant évoque la nécessité de prendre en compte les problèmes causés par la présence de ce marché à Château Rouge. Le problème restera entier si rien ne change en matière de mixité commerciale. Il souhaite que l'on se montre plus répressif par rapport à la venue en ces lieux de véhicules venant s'approvisionner, notamment le week-end, qui créent des problèmes de circulation et de stationnement. Il s'agit de trouver un autre lieu pour ces commerces de gros ou de demi gros. Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe de la mixité sociale et commerciale, mais de faire respecter un certain nombre de règles. Ces activités ne sont pas faites pour un quartier comme Château Rouge. Un habitant tient à signaler que le marché est représentatif du quartier. M. Raynal prend la parole pour signaler que les opérations inter-services (répression des fraudes, police, URSSAF ...) sont poursuivies sur le quartier, et que les PV se multiplient.

- *Structure et organisation du conseil, démocratie locale et information :*

Un habitant s'étonne qu'aucun conseiller n'habite sur le secteur Barbès-Rochechouart. Mme Bouygues lui précise que le tirage au sort des conseillers habitants s'est déroulé de manière transparente et en public le 20 septembre dernier à la mairie du 18^{ème} et que les résultats dans la composition des collèges habitants sont le fruit du hasard. Une autre personne remarque que la procédure du tirage au sort n'a pas empêché de perdre la moitié de la réalité des quartiers en excluant de fait les illettrés et les personnes parlant mal le français. Les résidents non communautaires sont peu représentés au sein du conseil et du public de la salle, de même que les jeunes. Si des associations constituent un lien pouvant permettre d'informer les jeunes, les personnes âgées et les autres catégories de population, il faut réfléchir à d'autres moyens de les contacter. Le tissu associatif, aussi utile qu'il soit, ne permet pas d'avoir accès à des personnes qui sont parfois isolées. Une personne du public pense que la priorité pour le conseil est de réfléchir à la rénovation du quartier. Celle-ci doit se faire avec tous les habitants.

M. Horn, conseiller habitant, se dit perplexe sur la fonction du conseil, mais pas pessimiste. Pour l'instant les membres du conseil ne prennent pas la parole et la réunion se limite à une série de questions aux élus. Il espère que, prochainement, les conseillers interviendront et prendront position.

Compte tenu du nombre et de la diversité des sujets abordés durant cette soirée, Mme Bouygues pense qu'il sera nécessaire de créer des commissions sur les thèmes suivants : urbanisme/circulation, propreté, commerce, sécurité/incivilités/nuisances. Une conseillère demande à ce qu'on ajoute le thème de la toxicomanie. Le conseiller représentant de l'association Action Barbès 18 invite aussi à travailler sur les moyens de toucher le maximum de monde dans le quartier. Mme Bouygues rappelle l'existence du budget mis à la disposition du conseil (2479€), qui pourrait être notamment utilisé pour la création d'un petit bulletin d'information des habitants. Elle s'engage, en outre, à faire en sorte que les membres du conseil puissent tous recevoir le journal de la mairie.

Un autre conseiller évoque un autre aspect de la démocratie locale relatif aux relations avec l'administration et déplore que celle-ci soit souvent incapable de fournir des réponses aux questions des administrés. Il propose d'envisager la création d'un guichet unique dans l'arrondissement. Mme Bouygues n'est pas sûre que la Ville de Paris en ait les moyens.

Un habitant suggère que la Ville fasse une liste de numéros précisant où s'adresser en fonction du problème.

Mme Timsit, adjointe en charge de la vie associative et de la démocratie locale, conclut en soulignant que c'est une action dans la durée qui permettra aux conseils de quartier de faire la preuve de leur efficacité.